

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : cas positifs au collège de Theil sur Huisne

Alençon, le 16 juillet 2020

A la suite du dépistage positif au Covid-19 de trois personnes fréquentant le collège de Theil-sur-Huisne (deux élèves et un personnel administratif), l'Agence régionale de santé de Normandie, en lien avec l'Éducation Nationale et le maire de la commune, a procédé à une évaluation de la situation. Afin de prévenir un risque de transmission plus important, l'ARS, en lien avec l'Éducation Nationale, la préfecture, la mairie, le Département de l'Orne et la Protection civile, organise depuis hier mercredi, une campagne de dépistage de l'ensemble des élèves et personnels (331 personnes).

Les élèves et personnels, informés par l'intermédiaire du collège, sont accueillis depuis le mercredi 15 juillet et jusqu'au 17 juillet, de 13h à 17h, dans le gymnase situé à proximité du collège. Ces dépistages sont réalisés par l'équipe mobile du Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers et des infirmiers libéraux du Theil sur Huisne. L'ARS, la cellule normande de Santé publique France et l'Assurance maladie assurent un suivi actif des résultats des dépistages. Les personnes déjà parties en congés pourront recevoir une prescription de l'ARS afin de réaliser le test sur leur lieu de vacances.

Les 3 personnes testées « positives » sont actuellement en isolement à domicile. Les personnes contacts à risque identifiées dans le cadre du contact tracing sont contactées et placées en quatorzaine.

#TousMobilisés

L'apparition de ce cluster doit nous inciter à ne pas baisser la garde en termes de prévention et de respect strict des mesures barrières. Le virus circule encore et de nouveaux cas sont identifiés chaque jour. Afin d'éviter tout rebond épidémique et de limiter le risque de cas groupés, restons prudents et appliquons tous ensemble les gestes barrières, de bon sens et d'hygiène :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne. En complément, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

L'ARS et la préfète de l'Orne rappellent que les personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19, même légers, doivent contacter sans tarder leur médecin traitant (ou, si elles n'en ont pas, le 116 117 - appel gratuit 24h/24). En cas de suspicion d'une infection à coronavirus COVID-19, le médecin prescrira un test virologique au patient et lui conseillera de s'isoler dans l'attente du résultat. En cas de résultat positif, avec le soutien de l'Assurance Maladie, il identifiera également les personnes contacts qui seront elles-mêmes invitées à se faire tester et à s'isoler.

Pour casser la chaîne de transmission du virus, une stratégie d'identification des cas, de dépistage de leurs contacts et d'isolement des personnes malades et des contacts à risque est mise en œuvre depuis le début de l'épidémie sur tout le territoire normand. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas, et en particulier de nouveaux cas groupés, pour contenir la circulation virale sur le territoire. Dans ce cadre, l'ARS Normandie, les préfectures et les collectivités ont décidé de mener plusieurs actions proactives de dépistage au Covid-19 pour faciliter l'accès aux tests. Des opérations spécifiques sont ainsi menées localement sur le territoire du département de l'Orne, comme actuellement à Alençon et, à compter de vendredi, à Argentan.

Les signes les plus classiques de la maladie sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.

Aucune de ces situations ne doit être négligée. Si vous êtes victime de ces symptômes, même bénins, consultez immédiatement votre médecin traitant

(si vous n'en avez pas, composez le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie) pour vous faire prescrire un test virologique RT-PCR. Portez un masque en permanence.

Pour identifier le centre de prélèvement le plus proche de chez vous : rendez-vous sur Santé.fr.